

LES 2^{ES} ASSISES DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

12 et 13 octobre 2017

LES ACTES

ON
BOUGE À
STRASBOURG





LES 2^{ES} ASSISES DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

12 et 13 octobre 2017

LES ACTES



Roland Ries

Maire de Strasbourg

En me rendant à pied, accompagné du Secrétaire d'État aux sports, Thierry Braillard, à l'ouverture de ces premières Assises européennes du sport-santé sur ordonnance, croisant cyclistes et marcheurs, j'ai mesuré presque physiquement le chemin parcouru depuis nos discussions il y a quelques années avec Alexandre Feltz, mon adjoint à la santé. C'est d'ailleurs lors d'un moment partagé...autour du sport, que nos réflexions communes se sont engagées sur la nécessité d'affirmer, ici à Strasbourg, une politique de santé locale et de mettre en place des actions visibles et efficaces.

L'une de ces actions a été le dispositif pionnier « Sport-santé sur ordonnance », créé en 2012. Au vu de la participation qu'ont connue ces Assises, qui ont réuni près de 500 personnes issues de plus de 100 territoires, je me suis dit que nous avions eu raison de lancer cette démarche, pour nos concitoyens, pour leur santé et leur mieux-être.

Lors de ces Assises, j'ai pu constater avec plaisir que ces préoccupations étaient largement partagées, en France comme dans de nombreux pays. Ces Assises ont ainsi été une formidable opportunité de mettre en avant toutes les initiatives, toutes les richesses, toute l'ingéniosité, issues des territoires. À l'issue de ces deux journées riches en échanges et en débats, l'ensemble des participants s'est accordé pour affirmer qu'il était indispensable de passer de la préconisation à la prescription médicale par le médecin traitant, centrale dans les dispositifs développés. Quelques semaines après les Assises strasbourgeoises, la loi de santé était définitivement votée et avec elle le principe de la prescription d'activités, validant la pertinence de nos choix.

Dans la foulée des Assises, près d'une trentaine de collectivités, toutes engagées dans la promotion et la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée aux pathologies des patients, ont décidé de créer un groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance, en partenariat avec le réseau français des Villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce réseau va per-

mettre de poursuivre le travail engagé lors des Assises avec pour objectif de favoriser le développement de ces dispositifs, en y associant les collectivités, pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens.

SOMMAIRE

LE SPORT SANTÉ ICI ET AILLEURS

Les collectivités s'engagent

Les fédérations et associations s'engagent aussi

LES 2^{ES} ASSISES EUROPÉENNES DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

La journée vue par

- Françoise, Béatrice, Annie, Cathy, Christiane,
Bénéficiaires du sport santé sur ordonnance
à Strasbourg
- le D^r Alexandre Feltz,
Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des politiques de santé
- Serge Oehler,
Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des sports
- Le Pr B Vallet,
Directeur général de la Santé

Les plénières vues par

Laurent Salles, caricaturiste

Les ateliers vus par

les étudiants en sport - STAPS,
master 2 activité physique adaptée-ID

Les intervenants

LE RÉSEAU NATIONAL SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE AUJOURD'HUI

VERS UNE MAISON SPORT SANTÉ DANS LES BAINS MUNICIPAUX



**LE SPORT SANTÉ
ICI ET AILLEURS**

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

VILLE DE
BIARRITZ



CHIFFRES CLÉS

305
bénéficiaires

134
médecins

25 000 €
budget

PORTEUR DU DISPOSITIF
Association Biarritz Côte Basque Sport Santé

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Mai 2015

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
Prévention primaire (personne sédentaire, porteuse ou non d'une maladie chronique) et prévention tertiaire

En quoi consiste-t-il ?
Une prescription médicale, un entretien d'évaluation et d'orientation par un APA et un programme de 12 séances d'activité physique proposé par 35 clubs partenaires pendant 3 mois

Quel suivi des bénéficiaires ?
Deux entretiens bilan avec l'APA et une information partagée par le médecin, le patient et l'APA sur le parcours de soins

Où est-ce que cela se déroule ?
Sur le territoire de 19 communes du pays basque et du sud Landes

Quelle prise en charge financière ?
Une participation du bénéficiaire limitée à 10 euros pour l'ensemble du programme (ou gratuité si CMU) et financée par des partenaires publics et privés

MAIRIE DE
BLAGNAC

BLAGNAC
VILLE DE 15 000 HABITANTS

SPORT SUR ORDONNANCE BLAGNAC A 4 ANS

PORTEUR DU DISPOSITIF
Mairie de Blagnac

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Novembre 2013

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Action destinée aux habitants de Blagnac, majeurs, atteints d'une pathologie chronique, éloignés de la pratique sportive ou ayant besoin d'une pratique adaptée.

Prise en charge sportive par la direction des sports de la ville de Blagnac : 2 séances d'activité physique par semaine pendant un an.

Activité adaptée, encadrée par un éducateur sportif de la ville, pratiquée par groupes de 5 personnes.

Dispositif entièrement pris en charge par la mairie.

CHIFFRES CLÉS

115 bénéficiaires
soit 30 personnes par an

20 médecins conventionnés
avec la mairie

VILLE DE
BOULOGNE/MER

PORTEUR DU DISPOSITIF
Ville de Boulogne-sur-Mer
Centre Médico Sportif

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Septembre 2016

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
Personnes en surpoids, affections cardiovasculaires, diabétiques

En quoi consiste-t-il ?
Activités sportives individuellement adaptées en accord avec le patient

Quel suivi des bénéficiaires ?
Sur indication médicale, sous contrôle médical avec encadrement par les éducateurs Sport/santé de la ville

Où est-ce que cela se déroule ?
Dans les associations sportives de la ville

Quelle prise en charge financière ?
Prise en charge financière par le Centre Médico sportif de la ville. Totale gratuité pendant un an.

2^e année : participation financière selon quotient familial.

CHIFFRES CLÉS

50 médecins

74 patients actifs

150 € par patient/an

MAIRIE DE
CAEN

CAENA
NORMANDIE



PORTEUR DU DISPOSITIF
Sport sur Ordonnance
Une activité physique prescrite
par votre médecin

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF
Bénéficiaires
Personnes sédentaires caennaises, atteintes de diabète de type 2, maladies psychiatriques, affections de l'appareil locomoteur, obésité infantile.
Parcours de 4 mois gratuits.
Priorité sur l'accompagnement personnalisé : coaching.
Application smartphone spécifique en partenariat avec Orange.

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Mai 2017

CHIFFRES CLÉS
300 bénéficiaires par an
350 budget 190 000 €
médecins prescripteurs
12 étapes
1 encadrant évaluation scientifique réalisée par le CHU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
CAVALAIRE



PORTEUR DU DISPOSITIF
CCAS de CAVALAIRE

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF
À qui se destine le programme ?
aux patients adressés par le médecin référent et dont l'état de santé ne permet pas d'accéder au sport classique
En quoi consiste-t-il ?
3 sessions de 6 semaines d'activités : stretching, marche et natation
Quel suivi des bénéficiaires ?
Bilan d'activité en début et fin de session
Où est-ce que cela se déroule ?
gymnase municipal et extérieurs
Quelle prise en charge financière ?
Gratuite pour le bénéficiaire

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Mars 2017

CHIFFRES CLÉS
1 médecin référent
10 bénéficiaires

MAIRIE DE
CHÂTEAU-THIERRY *en forme!*



PORTEUR DU DISPOSITIF
Mairie de Château-Thierry

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Juillet 2015

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Sud'Aisne en Forme propose son programme
« Sport sur Ordonnance »

Ce programme est destiné aux personnes qui présentent une maladie chronique : maladies ostéo-articulaires, obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, BPCO tabagique, cancer, facteurs de risque associés.

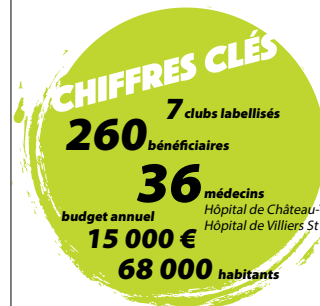
C'est un programme d'activité physique régulière, adaptée, sécurisée et progressive. Ceci pendant une saison sportive dans un club labellisé « Sport-Santé ».

Les progrès sont quantifiés grâce à 2 bilans de la condition physique (début et fin de saison).

Ce programme se déroule à Château-Thierry, dans l'Aisne (Hauts de France).

Prise en charge financière : Depuis cette année, le programme est gratuit pour les usagers.

Financement : DRJSCS, Réseau Picardie en Forme, Réseau diabète ADIAMMO, Ville de Château-Thierry.



VILLE DE
**COUDEKERQUE
BRANCHE**



PORTEUR DU DISPOSITIF
Ville de Coudekerque Branche

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Avril 2015

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Programme destiné aux personnes souffrant d'une ALD.

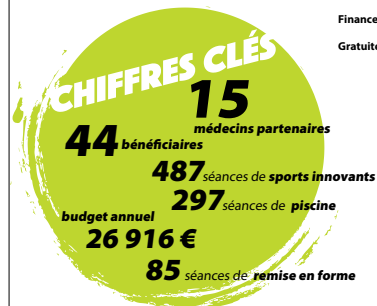
Il consiste à proposer la reprise d'une activité physique et progressive

Encadré par des éducateurs sportifs

Activités proposées dans les infrastructures municipales

Financement : budget municipal.

Gratuite pour tous les bénéficiaires



VILLE D'**EVRY**



e'ry

ACTI'SANTÉ

LA SANTÉ PAR LE SPORT

PORTEUR DU DISPOSITIF
Partenariat service santé
et service sport de la ville

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Patient atteint d'une maladie chronique suivi au centre municipal de santé
- Parcours personnalisé d'accessibilité à la pratique d'une activité physique autonome
- Bilan par l'éducateur sportif à mi-parcours (3 mois) puis à la fin 6 mois, possibilité de renouveler l'ordonnance pour 6 mois si besoin.
- Infrastructure sportive municipale et espace publique
- Gratuit

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Octobre 2017

CHIFFRES CLÉS

- 30 bénéficiaires
- 4 médecins
- 1 éducateur APA
- 1 séance collective par semaine
- 1 séance par semaine en autonomie
- Auto-financement
- 24 séances personnalisées par groupe de 3-4 patients

LE DOUAISIS

SPORT avant et sur
ORDONNANCE
Soyez acteur de votre santé !



PORTEUR DU DISPOSITIF
Communauté d'Agglomération du Douaisis
Profession Sport 59

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Ce programme se destine aux habitants du Douaisis souffrant d'ALD : Obésité - Diabète Type II - HTA - Rémission Cancer du sein et Cancer colorectal

Objectif : Agir sur la Santé des Douaisiens de façon thérapeutique ou préventive par le biais de la pratique d'activités physiques encadrées et adaptées à leur état de santé

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Septembre 2015

Suivi des bénéficiaires : Bilan Initial + Tests physiques, suivi à 1, 3, 6 mois et 1 an.
Les suivis ainsi que les séances se déroulent dans des équipements sportifs communaux mis à disposition

Gratuit pour tous les bénéficiaires

CHIFFRES CLÉS

- 62 médecins prescripteurs
- 151 bénéficiaires
- 50 000 € budget annuel
- 5 pathologies
- 8 villes impliquées touchant près de 98 000 habitants
- 13 créneaux hebdomadaires d'APA soit 15h pour 6 activités physiques différentes

VILLE DE

MIRAMAS

SPORT SANTE

MIRAMAS

PORTEUR DU DISPOSITIF
 Office Municipal des Sports de Miramas

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Ce projet a pour objectif principal de proposer des activités physiques adaptées aux besoins, attentes et capacités des personnes atteintes d'une pathologie chronique grâce aux évaluations de la condition physique permettant de cibler l'intervention.

À ce jour, ce projet est issu d'une collaboration avec 17 médecins généralistes de la ville de Miramas et permet à la population Miramasséenne atteinte d'une pathologie chronique de pratiquer jusqu'à 3 activités par semaine proposées par les clubs labellisés de la commune pour une participation financière de 30 euros l'année sportive.

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
 Septembre 2017

CHIFFRES CLÉS

17 20

bénéficiaires

médecins traitants partenaires

6

associations labellisées

8

activités proposées

budget

50 000 €

VILLE DE

MONTREUIL

PORTEUR DU DISPOSITIF
 Direction des sports
 Direction de la santé

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
 Toute personne pour qui son médecin juge que l'activité physique sera bénéfique pour sa santé

En quoi consiste-t-il ?
 Dispositif passerelle (séances cardio et de découverte de plusieurs activités physiques) de 3 mois entièrement gratuit suivi d'un accompagnement vers les associations sportives de la ville

Quel suivi des bénéficiaires ?
 Des bilans réguliers : bilan d'entrée ; à 6 semaines ; à 12 semaines puis tous les 6 mois pendant 2 ans, complétées par un suivi diététique et des entretiens motivationnels

Quelle prise en charge financière ?
 3 mois gratuits puis coût de l'adhésion aux associations sportives

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
 Septembre 2016

CHIFFRES CLÉS

17 90

bénéficiaires en 2017-18

professionnels santé

5

professionnels sports

budget annuel

100 000 €

VILLE D'

ORLÉANS





PORTEUR DU DISPOSITIF
Ville d'Orléans

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Septembre 2017

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Ouverture de la Section Activité Physique de Réadaptation sur prescription médicale. Maladies cardiovasculaires au sein du dispositif de sport pour tous Orléans Vous Coach

A qui se destine le programme ?
Sur prescription médicale, aux personnes atteintes de maladies cardiovasculaires (hypertension, etc...)

En quoi consiste-t-il ?
Marche oxygène et gymnastique d'entretien en extérieur. Cours dispensés par une enseignante des Activités Physiques Adaptées. Il s'agit de proposer une reprise progressive et adaptée de l'activité physique au sein d'un dispositif accessible.

Quel suivi des bénéficiaires ?
Les bénéficiaires seront accompagnés lors de ces activités par l'équipe de la Direction des sports de la Ville. Un retour sera fait auprès du médecin prescripteur.

Où est-ce que cela se déroule ?
Sur l'île Charlemagne, 2 sessions par semaine.

Quelle prise en charge financière ?
Sur inscription au dispositif Orléans Vous Coach, soit 56,10 € pour l'année.

CHIFFRES CLÉS
20 patients
objectif 1^{re} année

budget par saison
2001 €

VILLE DE

PARIS



MAIRIE DE PARIS



PORTEUR DU DISPOSITIF
mission Paris Santé Nutrition SDS-DASES
Mairie du Paris.

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
2010

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES
RENCONTRES ET CONVENTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET LA POPULATION

Méconnaissance de l'offre sportive de proximité (municipale et associatives)
Public concerné très éloigné de la pratique physique
Freins financiers face à une adhésion en club, méconnaissance des dispositifs d'aide
Professionnels de santé prescripteurs de l'APA démunis dans l'orientation de leurs patients

Nécessité de développer une prise en charge APA gratuite ciblant ADULTES ET ENFANTS en surpoids et/ou atteints de pathologies chroniques et/ou en situation de précarité

Un public qui renoue avec la pratique sportive et des partenaires variés pour un projet complet
14 créneaux adultes et 8 créneaux enfants
dans les équipements sportifs de la Ville de Paris
Plus d'une centaine de partenaires médicaux, sportifs et du champs social

Selon l'évaluation par la mission Paris Santé Nutrition et les partenaires

POLYNESIE FRANÇAISE



PORTEUR DU DISPOSITIF
Réseau Maita'i sport santé

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Octobre 2017

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

cibles : maladies de surcharge, cancer du sein, BPCO, perte d'autonomie

parcours de soins : 9 mois

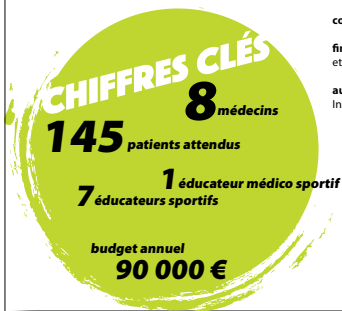
bilan : initial, M3, M6 et M9

lieu : Tahiti

coût pour le patient : gratuité

financement : Polynésie française et Caisse de prévoyance sociale

autres partenaires : assurances, Centre hospitalier, Institut de la jeunesse et des sport, Institut de la statistique



VILLE DE ROMANS /ISÈRE



PORTEUR DU DISPOSITIF
Ville de Romans et Collectif Sud

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Phase expérimentale :
janvier à décembre 2017

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

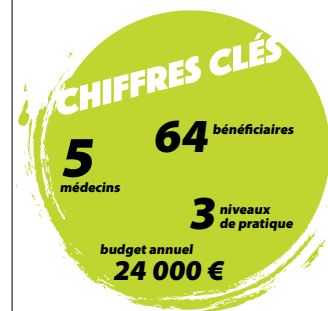
À qui se destine le programme ?
Personnes sédentaires, résidant à Romans, ayant au minimum 18 ans et porteuses de maladies chroniques (ex : maladies cardio-respiratoires, cancers, diabète, maladie de Parkinson...) et/ou souffrant de surpoids ou obésité.

En quoi consiste-t-il ?
Favoriser la pratique d'activités physiques régulière, adaptée et progressive afin de maintenir ou améliorer l'état de santé, la qualité de vie et l'autonomie de la personne.

Quel suivi des bénéficiaires ?
Bilan initial (entretien individuel + bilan condition physique), bilan final + suivi.

Où cela se déroule-t-il ?
Equipements et/ou salles mis à disposition par la Ville.

Quelle prise en charge financière ?
Gratuité la première année pour le niveau 1 puis tarification solidaire.



SAINT-PAUL DE LA RÉUNION



PORTEUR DU DISPOSITIF

Ville de Romans et Collectif Sud

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Phase expérimentale :
janvier à décembre 2017

CONTACT

sdelpup@oms-saintpaul.re

Site internet : www.oms-saintpaul.re

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

L'OMS de Saint-Paul propose un accompagnement de l'amélioration de l'état de santé des adultes malades chroniques de Saint-Paul, par la pratique d'activités physiques modérées, régulières, progressives et adaptées, prescrites par le médecin.

Accompagnement : 1 an
10-30 ou 60 euros l'inscription*

*en fonction du QF



PORTEUR DU DISPOSITIF

Ville de Sète
Région Occitanie

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Septembre 2017

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux patients sédentaires éloignés de l'activité physique et diabétiques de types 2, atteints de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance respiratoire, hypertendu et/ou en rémission des cancers depuis 6 mois

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance du médecin, puis RDV avec un Enseignant APA sport-santé (E-APA), avant orientation vers une activité physique.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivis individuels des bénéficiaires à 1 mois, 1 trimestre et 6 mois,

Où est-ce que cela se déroule ?

Les RDV avec l'E-APA ont lieu à l'hôtel de ville et les activités dans les installations sportives proches des lieux de vie des bénéficiaires.

Quelle prise en charge financière ?

Gratuité pour le bénéficiaire pendant 6 mois, renouvelable 1 fois, renouvelable 1 fois avec l'accord du médecin.





PORTEUR DU DISPOSITIF

Ville de Tarbes, Ville de Huesca, Université de Pau
et des Pays de l'Adour, Université de Zaragoza

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Le Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion
de l'Activité physique pour la Santé est un projet transfrontalier
porté par 4 structures publiques françaises et espagnoles.
Le CAPAS va expérimenter in vivo des programmes issus
directement de la recherche des universités impliquées.
Les 2 villes vont accueillir gratuitement des populations
cibles pour suivre ces programmes (personnes défavorisées,
obèses, scolaires)

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

janvier 2016



PORTEUR DU DISPOSITIF

Robert Sola

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Dispositif de mise en œuvre d'Activités Physiques Adaptées,
suite à une prescription par un médecin, dans le but de prévenir
ou améliorer la santé physique et psychique d'une personne.

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Novembre 2015

Le suivi des bénéficiaires est réalisé par une coordinatrice
en APA en lien avec les professionnels de santé et sportifs
(réseau animé par l'ASV-SS).

Les cours se déroulent au complexe Sportif du plateau
de Ventabren, à 10 mn d'Aix en Provence.

Les programmes sont pris en charge par la fédération Sports
pour tous et la DRD.JSCS pour les actions liées à la promotion
du sport sur ordonnance.



VILLE DE
STRASBOURG Strasbourg.eu
eur métropole



PORTEUR DU DISPOSITIF
Ville de Strasbourg

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Novembre 2012

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
Aux personnes atteintes d'obésité, de diabète de type II, de maladies cardiovasculaires, d'hypertension artérielle, de cancer du sein et du côlon en rémission, de vih/sida ainsi qu'aux personnes âgées fragilisées

En quoi consiste-t-il ?
Ordonnance du médecin généraliste, rdv individuel avec un éducateur sportif de l'équipe municipale de sport-santé, orientation vers 2 séances d'activité physique hebdomadaires + 1 Vél'Hop

Quel suivi des bénéficiaires ?
Suivis individuels à 1 mois, puis tous les 6 mois durant 3 ans

Où est-ce que cela se déroule ?
Les rdv individuels ont lieu dans les bureaux dédiés du Service municipal du sport-santé, les activités se déroulent au plus proche des lieux de vie des bénéficiaires, sur le territoire de la Ville

Quelle prise en charge financière ?
Dispositif gratuit un an pour le bénéficiaire puis tarification solidaire liée au quotient familial pendant deux ans. Action cofinancée dans le cadre du Contrat local de santé

CHIFFRES CLÉS

1865 bénéficiaires
688 actifs
25 nouveaux bénéficiaires par mois
79 créneaux ouverts
430 000 € budget annuel

répartition suivante pour 2017/18 : Ville 51,39%, CD 23%, ARS 5,5%, Régime local 6,5%, OMD/PCS 14,1%, CNDP



LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE
STRASBOURG Strasbourg.eu
eur métropole
UN PARCOURS DE SANTÉ COORDONNÉ



PATIENT
Maladies métaboliques
obésité, diabète type 2,
hypertension artérielle,
maladies cardiovasculaires,
Cancers stabilisés
colon et sein, personnes
vivant avec le VIH
et personnes âgées
fragiles

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Accueille,
conseille
et prescrit

ÉQUIPE MUNICIPALE DU SPORT-SANTÉ
Éducateurs médico-sportifs
évaluent la condition physique,
établissent un conseil adapté
et assurent un suivi

ACTIVITÉ PHYSIQUE
Mise en place des activités
physiques adaptées,
régulières, progressives
et sécurisées
• par la Ville de Strasbourg
• par les associations partenaires



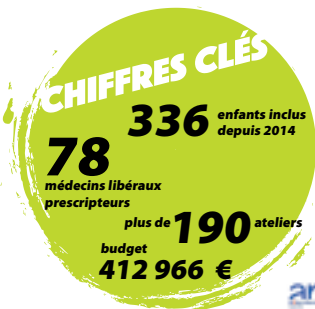


PORTEUR DU DISPOSITIF

Ville de Strasbourg,
service promotion de la santé de la personne

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Janvier 2014



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Le dispositif PRECCOSS prend en charge
les enfants Strasbourgeois en surpoids âgés entre 3 et 12 ans

Une équipe pluridisciplinaire avec une infirmière coordinatrice,
une diététicienne, une éducatrice sportive et une psychologue
assurent un accompagnement individuel adapté à chaque
enfant et des ateliers collectifs (cuisine, contes)

L'équipe propose des consultations dans 6 quartiers de la ville
Des séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées
sont proposées dans 5 quartiers de Strasbourg

Les enfants sont pris en charge par l'équipe
pour une durée de 3 ans

La prise en charge est gratuite pour les familles



**LES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS
S'ENGAGENT AUSSI**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



PORTEUR DU DISPOSITIF
Mission Santé Bien-Être Loisir

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
2013

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

100% personnalisé pour
Retrouver forme et vitalité,
Pratiquer une activité physique adaptée.

Accueil en 4 étapes
Recueil d'informations,
Exercices pour évaluer coordination, souplesse,
endurance, vitesse et force,
Bilan de condition physique,
Programme d'entraînement 100% adapté au sein de clubs.



PARTENAIRE DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DANS LE CADRE DU SPORT SANTÉ SUB ORDONNANCE

SPORT POUR TOUS GRAND EST



PORTEUR DU DISPOSITIF
Comité Régional Sports pour Tous Grand Est

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
2013

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
Tous les publics éloignés d'une pratique d'activité physique
et sportive

En quoi consiste-t-il ?
Programmes spécifiques composés de cycles de plusieurs
séances multisports, qui sont évolutives et adaptées
aux capacités de chacun

Quel suivi des bénéficiaires ?
Test d'évaluation de la condition physique, Pass'sport forme

Où est-ce que cela se déroule ?
Sur les territoires d'Alsace, de Lorraine
et de Champagne-Ardenne



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE VOLLEY**



CONTACT

volley.sante@ffvb.org



CHIFFRES CLÉS
86 %

c'est le pourcentage d'augmentation de la licence **Volley Pour Tous**, FFVolley correspondant à une licence sans compétition, pour tous, loisir, bien-être, santé entre septembre 2016 et septembre 2017

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Volley Assis

Sport paralympique depuis 1980, se jouant en glissant sur le sol

Soft Volley

Volley joué avec des gros ballons, légers et souples.

Fit Volley

Associe au volley,
fitness en musique + renforcement musculaire

Volley Care

Volley adapté et individualisé
pour une activité physique modérée

Volley Sourd

Pour les personnes sourdes et malentendantes.

FÉDÉRATION FRANÇAISE
BASKET

Basket Santé

CONTACT

basketsante@ffbb.com

01 53 94 26 83

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Basket santé : plus que du Sport Santé (depuis 1891)

Une pratique basket spécifique conçue pour la santé et le bien-être

Pour tous les publics : hommes, femmes, jeunes, adultes, seniors,
avec ou sans pathologie

Découvrir ou redécouvrir la nécessité et le plaisir d'une activité physique régulière ludique et partagée

Basket Santé
le collectif au service de chacun

Favorise le **lien social**
et le **partage**

Stimule la coordination, l'équilibre et l'adresse

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION



PORTEUR DU DISPOSITIF
Département Développement
Fédération Française de Natation
latif.diouane@ffnatation.fr
01 41 83 87 65

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
2010



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

La Natation Santé
Elle regroupe les activités de Nagez Forme Bien-être et Nagez Forme Santé.

Nagez Forme Bien-être : toutes les activités aquatiques émergentes et de natation pour préserver le capital santé
Nagez Forme Santé : c'est nager pour développer, maintenir et/ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et, en particulier, en relais d'un programme d'éducation thérapeutique.

L'activité est dispensée par des éducateurs diplômés qui ont suivi une formation complémentaire pour accueillir des personnes atteintes d'affections de longue durée.

GROUPE ASSOCIATIF SIEL BLEU



**PARTENAIRE DE L'EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG DANS LE CADRE
DU SPORT-SANTÉ SUR ORDONNANCE**

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Un outils de bien commun

Nous souhaitons permettre à tous ceux qui le souhaitent d'accéder aux thérapies non médicamenteuses, et notamment de pratiquer une activité physique adaptée à ses besoins, ses envies et ses possibilités afin de :

Développer l'autonomie et favoriser l'inclusion de toutes les personnes fragilisées au niveau social, cognitif ou physique,

Lutter contre la sédentarité, responsable d'1 décès sur 10 dans le monde,

Développer la prévention santé en l'adaptant à tous et à tous les territoires,

Donner le sourire aux gens... tout simplement

Développer la Recherche et le Développement (R&D) dans le domaine de la prévention santé et des nouveaux outils non médicamenteux !



PARTENAIRE DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DANS LE CADRE DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

VIT'ACTIV
ASSOCIATION ALSACIENNE DE SPORT-SANTÉ



PORTEUR DU DISPOSITIF
F. Claus / V. Koenig

DATE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
Septembre 2015 à Strasbourg

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Des séances plaisantes et adaptées

Une prise en charge individualisée

Une mixité sociale et culturelle importante

Dans les gymnases et parcs de différents quartiers de Strasbourg

Des encadrants diplômés en activités physiques adaptées et santé

CHIFFRES CLÉS

293 séances réalisées

106 bénéficiaires

**LES 2^{ES} ASSISES
DU SPORT SANTÉ
SUR ORDONNANCE**

LA JOURNÉE VUE PAR



Françoise, Béatrice, Annie, Cathy, Christiane

**Bénéficiaires du sport santé sur ordonnance
à Strasbourg**

« De manière unanime : une fierté d'être strasbourgeois, car notre ville est à l'initiative de ce mouvement national. »

« L'ambiance des Assises était à la fois vivante et bienveillante, la bonne humeur générale et le plaisir d'être présent n'ont absolument pas porté préjudice au sérieux des propos. »

« Avoir pu intervenir et témoigner en tant que bénéficiaires nous a apporté beaucoup d'émotions et de joie, un grand plaisir et même une surprise d'avoir été applaudis après nos interventions. »

« Quelques remarques sur le fond : dans sport santé sur ordonnance il y a « sport » et « santé ». La Ministre des sports était présente, et non celle de la santé, cela est fort dommage car cela déséquilibre le système ! Or, justement, nous, les bénéficiaires, nous pratiquons pour trouver ou retrouver un équilibre de vie, il y a donc une cohérence à trouver sur le plan national ! »

« Il y a encore de nombreuses réflexions à mener pour développer, affiner le concept de sport santé sur ordonnance. Toutefois, nous pratiquons avec grand plaisir nos activités et cela, grâce à nos éducateurs. Ils auraient pu avoir plus de place lors des Assises car ce sont des acteurs clés du dispositif. »

« Les médecins généralistes, acteurs primordiaux, sont manifestement très impliqués. Cela nous a permis d'entendre leurs discours et de dialoguer avec d'autres médecins que nos praticiens habituels. »

« De manière générale, les contenus abordés étaient très intéressants et cela nous a donné un aperçu plus large que celui que nous connaissions au quotidien. Nous avons découvert aussi que le nombre d'acteurs de terrain impliqués était bien supérieur à ce que nous pensions. Nous nous réjouissons de cette diversité : associations, clubs de sport, éducateurs de la Ville etc, sont capables de faire pratiquer des personnes en difficulté et de les faire progresser. »

« Nous espérons que les institutions et les professionnels sauront travailler en commun pour le bien de tous et que la guerre des égos ne va pas nuire à ce bel élan. Dans ce dispositif, il y a de la place pour tout le monde ! »

« Un grand merci de nous avoir donné la parole et de nous avoir invités à l'aquagym du soir, c'était super ! En plus, le buffet était formidable ! Dans ce lieu somptueux de la piscine de la Victoire, nous avons passé un agréable moment. »

LA JOURNÉE VUE PAR



Le Dr Alexandre Feltz

Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des politiques de santé

Né à Strasbourg en 1962, rejoint par Blagnac en 2013 et Saint-Paul de la Réunion en 2014, le sport santé sur ordonnance est devenu une réalité dans notre pays.

Le groupe de travail des villes sport santé sur ordonnance du réseau des villes santé de l'OMS regroupe ainsi aujourd'hui plus de 60 villes ou collectivités françaises.

Les premières assises européennes du sport santé sur ordonnance en octobre 2015 à Strasbourg avaient regroupé plus de 450 personnes. Celles de 2017 ont permis à plus de 650 personnes d'échanger, de confronter leurs expériences et de conforter leur projet et dispositif.

Le dynamisme et la pression politique ont permis après les assises de 2015 d'inscrire ces expériences dans la loi de santé. L'énergie et l'engagement des acteurs du sport santé doivent permettre au nouveau gouvernement de faire bénéficier à l'ensemble des malades chroniques de dispositifs organisés et financés.

Les maisons sport santé et la prise en charge financière de l'activité physique pour les patients en affection de longue durée sont l'un des engagements du président Emmanuel Macron. Les collectivités locales investies sont à la disposition du président de la république française pour l'aider à tenir ses engagements.

Laura Flessel, nouvelle ministre des sports, a fait siens ces engagements et a exprimé sa conviction d'une nécessaire évolution du sport vers le sport santé. Benoit Vallet, Directeur général de la santé, a réaffirmé les bienfaits de l'activité physique et sportive pour la santé, les avancées législatives et la nécessité de solvabiliser l'offre en permettant le financement des activités physiques et sportives.

L'attente des médecins généralistes, des intervenants spécialisés en activité physique et sportive et bien entendu des patients, est immense.

Ensemble nous réussissons le pari d'une santé qui s'engage résolument vers une thérapie non médicamenteuse maintenant reconnue et validée : **l'activité physique et sportive adaptée, sécurisée, organisée et financée pour les malades chroniques.**

LA JOURNÉE VUE PAR



Serge Oehler

**Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des sports**

Avec ses 220 clubs représentant plus de 130 disciplines, ses 75 000 licenciés dans ses associations sportives, le sport est au centre des préoccupations de la Ville de Strasbourg.

C'est pourquoi nous avons adopté en 2016 une nouvelle Charte des sports, qui vise à permettre le développement du sport et des activités physiques, sportives et de loisirs, par un soutien aux associations et bénévoles qui les portent.

Notre vision de ce que doit être une politique sportive s'appuie sur toutes les pratiques et s'applique à tous les pratiquants. C'est ce qui nous a aussi conduits à soutenir et développer l'approche sport-santé dans toute sa globalité : préventive, d'insertion, de citoyenneté, ou encore plus spécifiquement lorsqu'elle concerne des personnes touchées par le handicap et la maladie.

C'est d'ailleurs avec le concours très précieux d'une bonne quinzaine d'associations sportives de notre commune que nous pouvons proposer, au sein du dispositif «sport santé sur ordonnance», une très large palette d'activités, vers lesquelles sont orientés les bénéficiaires, et coordonnées par des éducateurs sportifs municipaux dédiés.

La Charte est le révélateur des nombreuses opportunités qu'offre le sport à Strasbourg, qu'il s'agisse d'enjeux éducatifs et ludiques, de santé et de bien-être, économiques, sportifs et/ou sociaux. Le sport est bien un élément essentiel du cadre de vie d'une ville.

Notre objectif est bien de maintenir et de développer cet « éco-système sportif » qui permet à chaque strasbourgeois-e de trouver, à proximité, une diversité de pratiques adaptées à son niveau, son âge ou sa situation.

C'est avoir une ville qui bouge, une ville vivante, avec dans tous les quartiers des animations, des activités et aussi des compétitions sportives.

C'est aussi reconnaître le rôle éducatif et éthique majeur du sport, par des actions de revalorisation du rôle du bénévole, par l'attention spécifique portée aux publics précarisés, par le développement des pratiques sportives.

Le sport doit, comme dans d'autres domaines de la société, porter les valeurs de la République. Mieux connaître les valeurs de la République et les principes est absolument indispensable. C'est indispensable pour les clubs, mais également pour nous tous, afin de faire du sport un réel vecteur de cohésion sociale.

Ainsi, dans la vie sportive, transparaît celle de toute la cité et cela dans toutes les villes de notre pays.

LA JOURNÉE VUE PAR



Le Pr Benoît Vallet

Directeur général de la Santé

L'activité physique et sportive est l'un des éléments clés de la constitution ou de la restauration d'un capital santé pour tous les français. La ministre des solidarités et de la santé, vous le savez, va proposer au gouvernement d'ici la fin de l'année, une stratégie nationale pour la santé. Elle souhaite, au travers de cette stratégie, réaffirmer sa priorité de renforcer la prévention et la promotion des comportements favorables à la santé dans le domaine de la nutrition et de l'activité physique notamment.

L'OMS, les nombreuses expertises scientifiques, dont celle de l'INSERM, soulignent les bienfaits d'une activité physique et sportive régulière. Elles permettent la prévention primaire et la réduction des risques de la survenue de la plupart des maladies chroniques : diabète de type II, hypertension artérielle, hypercholestérolémie, maladies cardiovasculaires, cancers. De surcroît, la pratique de l'activité physique permet d'améliorer l'état clinique, de réduire les complications et le risque de récurrence de plus de 26 pathologies chroniques.

L'initiative qui a été menée à Strasbourg a permis que des médecins soient formés à la prescription

d'activité physique. Les patients sélectionnés à l'entrée bénéficient d'une gamme d'activités dans des lieux choisis avec soin et avec des encadrants qui sont sélectionnés selon leur profil.

Une proposition d'amendement déposée par Valérie Fourneyron a complété cet ensemble pour permettre, dans le cadre de la loi de santé, une extension aux patients reconnus en affection de longue durée afin de pouvoir bénéficier d'une prescription d'activité physique adaptée aux pathologies et au risque médical. Les modalités d'application de cet article ont été précisées par décret et par arrêtés, il reste pourtant encore quelques défis à relever. Bien sûr, et peut-être avant tout, contribuer à solvabiliser l'offre et permettre le financement de ces activités.

Merci à tous ceux présents aujourd'hui à Strasbourg qui ont contribué à faire avancer dans la qualité ce dispositif tellement prometteur d'une activité physique adaptée aux besoins des patients.

LES PLÉNIÈRES VUES PAR

Laurent SALLES



Salles

~~Bien-être~~
~~fatigue~~
~~vitalité~~
~~mouvement~~
~~plaisir~~
~~motivation~~
~~activité~~
~~Liberté~~
~~espérance~~
~~équilibrée~~
~~accompagnement~~

~~ludique~~
~~convivialité~~
~~progressivité~~
~~sécurité~~
~~corps~~
~~respiration~~
~~sport pour tous~~
~~énergie~~
~~lien social~~
~~quotidien~~
~~alimentation~~
~~estime de soi~~
~~adaptation~~
~~formation~~
~~financement~~

Salles



Maud Renon, Directrice des solidarités et de la santé – Ville de Strasbourg



M. Jacques Vernerey, Directeur des sports - Ville de Strasbourg



Alexandre Feltz, Adjoint au Maire de Strasbourg en charge de la santé – Ville de Strasbourg



Laura FLESSEL, Ministre des Sports

SPORT, SANTÉ SUR ORDONNANCE.

SPORT

SANTÉ

ORDONNANCES



Salles

Le Basket même au bureau



Salles



Mme Valérie FOURNEYRON, Ancienne Ministre des sports, à l'origine du texte de loi instituant la prescription du sport santé



M. Christophe Lannelongue, Directeur général de l'ARS Grand Est





Salles



Salles

Le Québec est
en marche!

Et ils n'ont
pas MACRON!

Bravo!



Salles

MARCHE NORDIQUE

J'ai arrêté
le un chaud...

... J'ai repris
le planter de
bâton!



Salles



M. Serge Oehler, Adjoint au sport – Ville de Strasbourg

M. Roland Ries, Maire de Strasbourg

En Alsace...



Salles

En attente de la caricature de Collet A VENIR

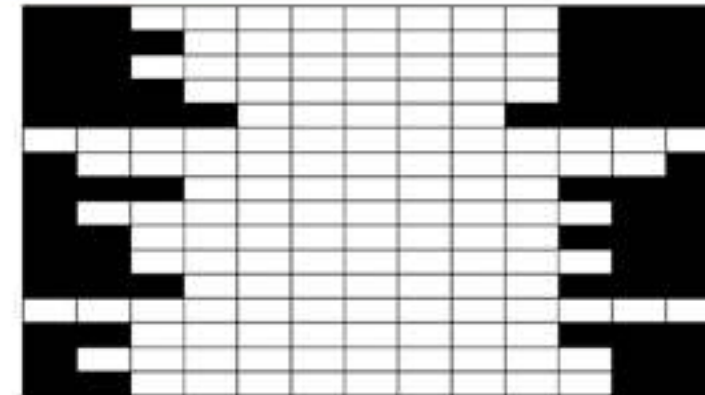
LES ATELIERS VUS PAR

Les étudiants en sport (STAPS)

Master 2 activité physique adaptée - ID



Investir dans le sport-santé sur ordonnance : un choix politique



C-O-I-G-N-A-S-O-T-I
M-R-P-O-T-I-O-N
I-N-O-N-E-T-R-E-V-P
B-A-G-L-E-T-O-I-E
S-B-E-S-N-I-O
D-P-I-L-S-U-C-R-I-I-P-E-L-N-I
N-E-N-N-E-Y-M-I-E-R-N-O-T
G-I-E-N-L-E-T-I-A
C-E-T-V-T-O-L-C-I-E-I
A-I-T-N-I-N-O-D-N-V
S-E-E-T-D-I-E-R-N-A-T
C-R-N-Q-H-O-U-E
S-N-E-O-N-I-S-T-A-B-S-I-I-I
T-R-I-E-Q-R-T-I-R-E
M-I-B-L-S-T-O-O-I-A-I-N
F-N-N-E-N-T-E-A-C-M-E

Jeunesse (de bout en bout) : diagnostic, prévention, promotion, éducation, formation, développement, recherche, innovation, expérimentation, évaluation, suivi, accompagnement, médiation, animation, gestion, logistique, matériel, infrastructure, services, mobilité, financement

1. Investir dans le sport-santé sur ordonnance : un choix politique

Présidence : Michaël DOZIERE

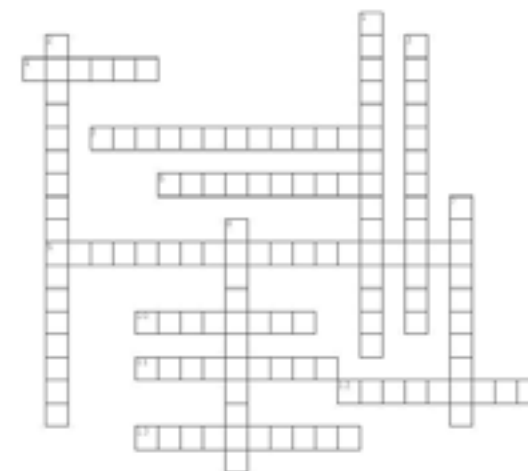
Adjoint au sport et à la santé - DOUAI



4. Vers des maisons sport-santé

Présidence : **Jean-Claude DUBOS**

Conseiller municipal délégué au sport-santé - BLAGNAC



Horizontal:

- 4 - Personne qui prend une part active
- 5 - facilité d'accès
- 6 - Délivrée par le médecin
- 9 - Juxtaposition de regards spécialistes
- 10 - Collection d'éléments considérés dans leur totalité
- 11 - Caractère universel
- 12 - Synonyme de qualification
- 13 - Personne à laquelle on s'associe

Vertical:

- 1 - Synonyme d'interdépendance
- 2 - Exercice pour la santé
- 3 - Prendre en compte les particularités
- 7 - Ensemble de connaissances dans une branche déterminée
- 8 - Se joindre à quelqu'un pour l'aider

Solution: Compétence (1), Activité physique (2), Personnel (3), Acteur (4), Accessibilité (5), Indépendance (6), Spécialité (7), Accompagner (8), Participe (9), Ensemble (10), Globalité (11), Formation (12), Partenaire (13)

5. L'activité physique sur prescription : les acteurs, les formations, les pratiques

Présidence : **Françoise BEY**

Adjointe au Maire en charge des pratiques douces - STRASBOURG



→ Chaque numéro du code correspond à la place numérotée des lettres dans l'alphabet.

Exemple : A = 1, B = 2, C = 3, ...

Solution (sans borderne à partir d'en haut à gauche): Coordonnées, Environnement, Différences, Famille, Formations, Spécificités, Pluralité, Consultations, Financement, Besoins, Prévention, Activités, Outils.

6. Sport-santé sur ordonnance... sans frontières !

Présidence : **Nawel RAFIK-ELMRINI**

Adjointe au Maire en charge des relations européennes et internationales - STRASBOURG



MADPYMUEDHYAERC FN
E O F I I Z U O V F V D P C O I E
H N B O F H E F A M I L L E N N P
K O V I R F I W Y C F K U S S A N
A Q P I L M E B T D X V R P U N R
O C B A R I A R L N L O A E L C N
X U T E R O S T E K C E L C T E Q
I D T I S T N A I N A D I I A M Q
Z A E I V O I N T O C E T F T E Y
M E M Q L I I C E I N E E I N E
U Q K U V S T N I M O S S C O T N
I K L S Z U O E S P E N J I N X C
E Q Q U E V A N S Z A N I T S D A
V P R É V E N T I O N T T É Y A E
E F C B J J A E J L N O I S V M U
Y Y A E M C D F L Q B U U O K Y W
U C N S A O O L A U D Q N I N J B

Mobilisation
Participation
Environnement
Différences
Famille

Formations
Spécificités
Pluralité
Consultations
Financement

Besoins
Prévention
Activités
Outils

7. Quel sport-santé sur ordonnance pour les enfants ?

Présidence : **Valmy NOUMI KOMGUEM**

Adjoint au Maire délégué à la santé, aux maisons médicales et au nouvel hôpital - ORLÉANS

2^{es} assises européennes du sport santé sur ordonnance 12 octobre 2017

Événement placé sous le haut-patronage d'Emmanuel Macron, Président de la République, et en présence de Laura FLESSEL, Ministre des Sports.
En partenariat avec le CNFPT - Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales de Nancy et la Faculté des Sciences du sport de Strasbourg.



Jeudi 12 octobre - Palais de la Musique et des Congrès

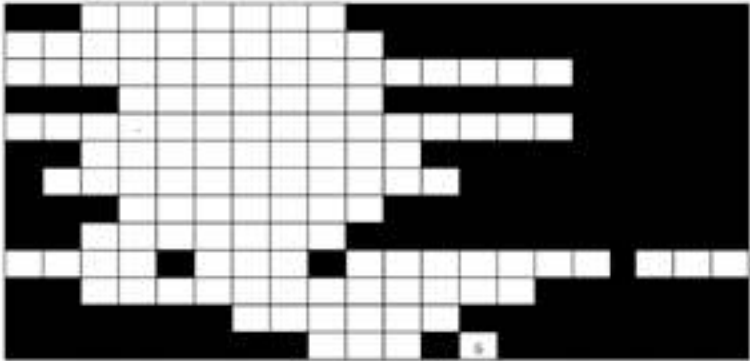
De 9h à 11h : plénière d'introduction

- Impromptu
- Maud RENON, Directrice des Solidarités et de la Santé & Jacques VERNEREY, Directeur des Sports, Strasbourg, Présentation de la journée
- Dr Louis GODIN, Président de la fédération des omnipraticiens du Québec
- Fédération Française de natation – vidéo
- Un peu d'activité !

Ouverture officielle

- Dr Alexandre FELTZ, Adjoint au Maire de Strasbourg en charge des politiques de santé, Médecin généraliste
- Laura FLESSEL, Ministre des Sports
- Pr Benoît VALLET, Directeur Général de la santé - par Vidéo
- Dr Alexandre FELTZ, Sport-santé sur ordonnance à Strasbourg et réseau national des villes
- Vincent COLLET, Entraîneur de l'équipe de France de basket & Jackie BLANC-GONNET Responsable – service pratiques sportives Fédération Française de Basket Ball
- Dr Martine PREVOST, en charge de l'athlétisme santé et des jeunes, Fédération Française d'Athlétisme

La prescription d'activité physique par le médecin traitant



LIECNO
TCAHEEMNGN
NEDINVUADALASTI
XSUAER
ERINOFEMIAONTOR
NOFRMAATO
EETCROIBILI
TARCNDT
SIRSUQE
ACREHSEDAIRCSEAERG
EHTCOSEINLOG
ETECRD
MOT (Test de marche)

© 2017. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite.

8. La prescription d'activité physique par le médecin traitant

Présidence : **Dr Patrick PADOVANI**

Adjoint au Maire en charge de la santé publique - MARSEILLE

1. Investir dans le sport-santé sur ordonnance : un choix politique

- **Présidence** : Michaël DOZIERE, adjoint au sport et à la santé de Douai
- **Animation** : Maxence FRANCESCHI, du Centre de droit et d'économie du sport (CEDS) de Limoges
- **Exposés** :
 - Valérie JURIN, Conseillère communautaire déléguée à la santé, Grand Nancy, vice-présidente du Réseau français des villes santé de l'OMS
 - Anne-Marie HEUGAS, adjointe aux sports de Montreuil
 - Dr Bruno COJAN, médecin inspecteur de santé publique, conseiller sport-santé, Direction de la Jeunesse et des Sports, Polynésie française

2. Le sport-santé sur ordonnance : au-delà des ALD

- **Présidence** : Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, conseillère départementale du Bas-Rhin, déléguée au sport, sport et santé et sport de nature
- **Animation** : Dr Henri METZGER, conseiller municipal délégué à la Santé, Ville de Mulhouse
- **Exposés** :
 - Gwenaél DODIER, chargée de mission Agence Ecomobilité (Chambéry) & Sarah RAMBAUD, chargée de mission sport-santé CDOS de Savoie
Bouger sur prescription, accompagnement sport-santé en Savoie
 - Corinne PRAZNOCZY, directrice de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité
 - Dr Nadir KELLOU, chargé d'enseignement Université Lyon 1, coordonnateur du projet Actiph-MG, Collège national des généralistes enseignants

3. Le sport-santé sur ordonnance : et après ?

- **Présidence** : Dr Guillaume BARUCQ, adjoint au Maire en charge de la qualité de vie et du bien-être, ville de BIARRITZ
- **Animation** : Pr Gilles VIEILLE-MARCHISET, directeur du laboratoire « Sport et sciences sociales », Université de STRASBOURG

► Exposés :

- Solène DEL PUP, chargée de mission référente pôle sport santé, Officié municipal des sports de SAINT PAUL, la Réunion - Sport-santé + : *prévenir, empêcher, détecter*
- Aristide OLIVIER, adjoint aux sports et à la jeunesse de Caen
Accompagnement vers l'autonomie
- Catherine GEIN, marraine de la Strasbourgeoise 2016, *témoignage*

4. Vers des maisons sport santé

- **Présidence** : Jean-Claude DUBOS, conseiller municipal délégué au sport-santé, Ville de Blagnac
- **Animation** : Dr Philippe BOUCHAND, chargé du projet sport-santé Poitou Charentes au sein de l'URPS-Médecins Nouvelle Aquitaine
- **Exposés** :
 - Madeleine ROEDIGER, coordinatrice Plateforme sport-santé de l'Ain
Vers un guichet départemental sport-santé : quelle pertinence pour les acteurs ?
 - Marc EYRAUD, coordinateur Pôle de santé Champsaur Valgaudemar
La plateforme sport-santé : coordination des acteurs du territoire
 - Ludovic HUCK, adjoint au chef de service Vie sportive, Ville de Strasbourg
Les bains municipaux de Strasbourg, vers un lieu dédié au sport-santé

De 12h30 à 14h00 : Déjeuner – buffet

De 14h à 15h30 : ateliers 5 à 8

5. L'activité physique sur prescription : les acteurs, les formations, les pratique

- **Présidence** : Françoise BEY, adjointe au Maire de Strasbourg en charge des pratiques douces
- **Animation** : Benjamin CANTELE, président de la Société française des professionnels en activité physique adaptée

► **Exposés :**

- Romain LAGACHE, responsable inter-région Grand-Est de l'association Siel Bleu
- Dimitri FISCHER, éducateur sportif sport-santé & Dr Pierre TRYLESKI, médecin généraliste en Maison urbaine de santé, Strasbourg
- Nicolas RAYNAL, Secrétaire général adjoint de la Fédération française des psychomotriciens

6. Sport santé sur ordonnance... sans frontières !

► **Présidence :** RAFIK-ELMRINI, Adjointe au Maire de Strasbourg en charge des relations européennes et internationales

► **Animation :** Anne THEVENET, Euro-Institut

► **Exposés :**

- Stanislas FROSSARD, Conseil de l'Europe, Secrétaire exécutif APES (Accord partiel élargi sur le sport)
- Dr. Jean-Pierre DESPRES, Professeur titulaire de la faculté de médecine de l'Université de Laval-Québec - Directeur de la recherche en cardiologie (IUCPQ-UL)
Combattre les maladies chroniques sociétales par la promotion de la santé. Un axe prioritaire pour l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
- Antoine BONVIN, Collaborateur scientifique, Office fédéral de la Santé publique
Comment prévenir les maladies non transmissibles ? « Pas à pas », un exemple suisse
- Fabio PEDUZZI et Marion FALBRIARD, Projet Pas à Pas Canton de Vaud
- Dr. Ulrich VOSHAAR, Président du Bezirksärztekammer Südbaden, Allemagne

7. Quel sport-santé sur ordonnance pour les enfants ?

► **Présidence :** Valmy NOUMI KOMGUEM, adjoint au maire délégué à la santé, aux maisons médicales et au nouvel hôpital, ville d'Orléans

► **Animation :** Véronique GONNET, conseillère municipale à Charenton le Pont

► **Exposés :**

- Dr Salima DERAMCHI, chargée de mission DASES & Nora BELIZIDIA, coordinatrice activité physique adaptée, Ville de Paris
- Elodie SIGNORINI, chargée de projets promotion de la santé et pilote du dispositif PRECCOSS & Céline LIX, éducatrice sportive, Ville de Strasbourg

8. La prescription d'activité physique par le médecin traitant

► **Présidence :** Dr Patrick PADOVANI, adjoint au Maire de Marseille en charge de la santé publique

► **Animation :** Pr William GASPARINI, laboratoire Sport et sciences sociales, Faculté des sciences du sport, Université de STRASBOURG

► **Exposés :**

- Dr Elise SCHMITT, praticien hospitalier, pôle de gériatrie, Hôpitaux universitaires de Strasbourg :
Retour d'expérience de la Consultation de l'Aptitude Physique pour la Santé (CAPS)
- Dr Bernard PLEDNAN, membre du bureau de MG France, trésorier adjoint
- Dr André PRUNIER, médecin au CHABLAIS : *Un ressenti des médecins traitants de Rhône Alpes*

De 15h30 à 17h : Plénière

► Dr Alexandre FELTZ, Adjoint au Maire de Strasbourg en charge des politiques de santé, Médecin généraliste

► Valérie FOURNEYRON, Ancienne Ministre des sports, à l'origine du texte de loi instituant la prescription du sport santé

► Christophe LANNELONGUE, Directeur général de l'ARS Grand-Est & Brigitte DEMPT, Directrice régionale et départementale par intérim de la DRDJSCS Grand Est

► Rita SCALAMBRA, Membre de la direction de Unione Italiana Sport Per Tutti d'Emilie-Romagne, Italie

► Pr Jean-Pierre DESPRES, Professeur titulaire à la faculté de médecine de l'Université Laval à Québec, Directeur de recherche en cardiologie : *Le grand défi Pierre Lavoie, un mouvement de société qui s'arrime à la science*

► Serge OEHLER, Adjoint au Maire de Strasbourg en charge des sports

Clôture officielle

Roland RIES, Maire de Strasbourg

Laura FLESSEL, Ministre des Sports

Le groupe national des villes sport-santé sur ordonnance du réseau français de l'organisation mondiale de la santé se réunit vendredi 13 octobre de 9h à 12h au centre administratif, 1 parc de l'Etoile (salle des conseils – 1er étage).

Traduction théâtrale de la journée par Inédit Théâtre
inédit théâtre

LE RÉSEAU

Créé lors des 1^{res} Assises européennes du sport santé sur ordonnance en 2015 sous l'égide du réseau français des Villes Santé de l'OMS par 29 collectivités présentes, le groupe de travail national, piloté par Strasbourg, compte aujourd'hui **62 villes ou collectivités** (liste ci-contre).

Toutes engagées dans la réflexion ou la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée aux pathologies des patients, les collectivités membres illustrent la vitalité des territoires et prouvent leur caractère innovant et moteur dans les réflexions nationales.



Liste des membres du groupe de travail des villes sport-santé sur ordonnance

Amiens,
Angers,
Antibes,
Aubervilliers,
Bergerac Agglomération,
Besançon,
Biarritz,
Blagnac,
Boulogne-sur-Mer,
Bourgoin-Jallieu,
Brest,
Brive-la-Gaillarde,
Cabriès-Calas,
Caen,
Carcassonne,
Cavalaire-sur-Mer,
Chalon-sur-Saône,
Charenton-le-Pont,
Château-Thierry,
Cherbourg-en-Cotentin,
Colombes,
Coudekerque-Branche,
Courcouronnes,
Douai,
Evry,
Fontainebleau,
Fort-de-France,
Gif-sur-Yvette,
La Croix-Valmer,

La Rochelle,
Le Cres, Le Grand Chalon,
Lille,
Marseille,
Metz,
Miramas,
Mont-de-Marsan,
Montreuil,
Mulhouse,
Nantes,
Narbonne,
Nice,
Orléans,
Paris,
Perpignan,
Reims,
Rennes,
Romans-sur-Isère,
Saint-Paul de la Réunion,
Saint-Pierre de la Réunion,
Saint-Quentin-en-Yvelines,
Sète,
Strasbourg,
Tarbes,
Toulouse,
Val-de-Reuil,
Valence,
Valenciennes Métropole,
Villeurbanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
sur l'urgence d'un financement national
Strasbourg, le 13 octobre 2017

Déclaration de Strasbourg

Épidémie de maladies chroniques sociétales :
Urgence d'un financement national pour le sport santé sur ordonnance

Le coût social de la prise en charge des malades en affection longue durée est de 90 milliards d'euros par an en France. Les études montrent que l'activité physique et sportive ainsi que la réduction de la sédentarité permettent de diminuer de façon majeure les risques des maladies chroniques et leurs conséquences. Les collectivités territoriales ont pris leurs responsabilités dans la mise en place de ce dispositif. Elles reflètent le dynamisme des villes, de plus en plus nombreuses, à se saisir de cet enjeu de santé publique. Grâce à la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016 et à ses décrets d'application publiés en décembre 2016, le dispositif sport-santé sur ordonnance peut désormais être généralisé à l'ensemble du territoire.

Emmanuel Macron, Président de la République a annoncé qu'il souhaite la création de 500 maisons sport santé en France. Laura Flessel, Ministre des Sports, a confirmé hier, lors des 2èmes assises européennes du sport santé sur ordonnance, cette orientation politique.

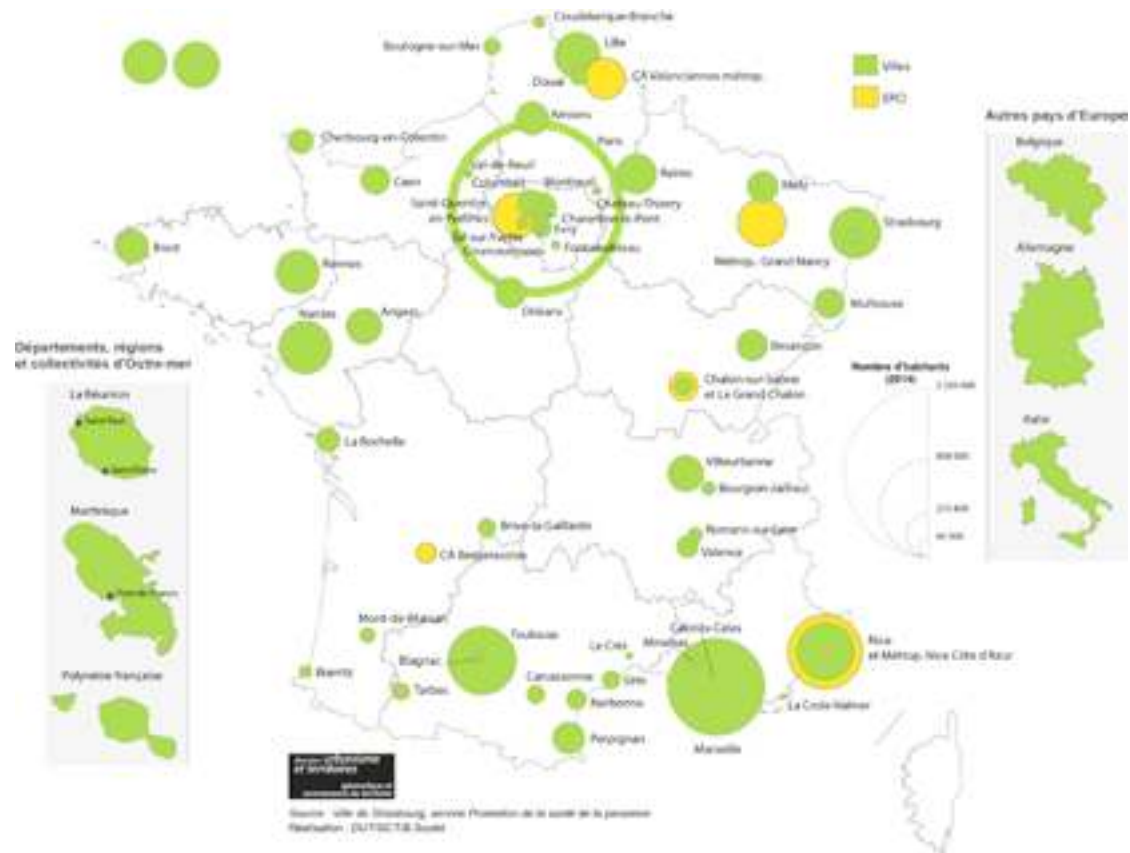
Par ailleurs, le Président de la République s'est également engagé à rembourser le prix des licences sportives pour les patients en affection longue durée.

Les collectivités du groupe de travail, réunies à Strasbourg à l'occasion de ces assises se réjouissent de ces annonces et restent attentives à leur concrétisation.

L'assurance maladie, qui grâce au sport-santé va pouvoir réduire ses dépenses pour les malades chroniques, doit être présente dans le tour de table des financeurLes villes membres du réseau demandent que le gouvernement s'engage pour la prise en charge financière de l'activité physique et sportive sur tout le territoire dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

Les Agences Régionales de Santé doivent encore renforcer leur engagement. Le réseau souhaite également que les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale flèchent des crédits vers le sport-santé via le CNDP. Enfin, les conférences de financeurs doivent réserver des moyens pour s'engager dans la mise en place des dispositifs. Ces financements sont indispensables à la réussite de leur généralisation et de leur pérennisation.

Les investissements d'aujourd'hui seront les bénéfices pour la santé de demain.



Un réseau de plus en plus dense

VERS LA MAISON SPORT ET SANTÉ

Le projet de Maison sport santé, annoncé par le Maire de Strasbourg, poursuit et développe les engagements existant en visant la création d'un lieu dédié au sein d'un bâtiment déjà reconnu pour sa vocation « bien-être », « l'aile médicale » des Bains Municipaux de Strasbourg. Après une restructuration des lieux, un réseau municipal de prise en charge des enfants en surpoids et des adultes malades chroniques devrait y voir le jour, en lien avec un volet prévention primaire, un institut national sport santé ainsi qu'un living lab santé et autonomie.



LES INTERVENANTS

D' Guillaume BARUCQ / Adjoint au Maire en charge de la qualité de vie et du bien-être – BIARRITZ

Nora BELIZIDIA / Coordinatrice en activité physique adaptée – PARIS

Françoise BEY / Adjointe au Maire en charge des pratiques douces – STRASBOURG

Jackie BLANC-GONNET / Responsable du service pratiques sportives Fédération Française de Basket Ball

Antoine BONVIN / Collaborateur scientifique, Office fédéral de la Santé publique – SUISSE

D' Philippe BOUCHAND / Chargé du projet sport-santé au sein de l'URPS-Médecins Nouvelle Aquitaine - POITOU CHARENTES

Benjamin CANTELE / Président de la Société française des professionnels en activité physique adaptée

D' Bruno COJAN / Médecin inspecteur de santé publique, conseiller sport-santé, Direction de la Jeunesse et des Sports - POLYNESIE FRANCAISE

Vincent COLLET / Entraîneur de l'équipe de France de basket

Solène DEL PUP / Chargée de mission référente pôle sport santé, Office municipal des sports de SAINT PAUL, LA REUNION

Brigitte DEMPT / Directrice régionale et départementale par intérim de la DRDJSCS Grand Est

D' Salima DERAMCHI / Chargée de mission DASES – PARIS

D' Jean-Pierre DESPRES / Professeur titulaire de la faculté de médecine de l'Université de Laval / Directeur de la recherche en cardiologie (IUCPQ-UL) - QUEBEC

Gwenaël DODIER / Chargée de mission Agence Ecomobilité - CHAMBERY

Michaël DOZIERE / Adjoint au sport et à la santé - DOUAI

Jean-Claude DUBOS / Conseiller municipal délégué au sport-santé - BLAGNAC

Marc EYRAUD / Coordinateur Pôle de santé - CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Marion FALBRIARD / Projet Pas à Pas - CANTON DE VAUD

D' Alexandre FELTZ / Adjoint au Maire de Strasbourg en charge de la santé – Strasbourg

Dimitri FISCHER / Educateur sportif sport-santé sur ordonnance - STRASBOURG

Laura FLESSEL / Ministre des Sports

Valérie FOURNEYRON / Ancienne Ministre des sports, à l'origine du texte de loi instituant la prescription du sport santé

Maxence FRANCESCHI / Centre de droit et d'économie du sport (CDES) - LIMOGES

Stanislas FROSSARD / Secrétaire exécutif APES (Accord partiel élargi sur le sport) - Conseil de l'Europe

P' William GASPARINI / Laboratoire Sport et sciences sociales, Faculté des sciences du sport, Université de STRASBOURG

Catherine GEIN / Mairaine de la Strasbourgeoise 2016

Dr Louis GODIN / Président de la fédération des omnipraticiens – QUEBEC

Véronique GONNET / Conseillère municipale - CHARENTON LE PONT

Anne-Marie HEUGAS / Adjointe au Maire en charge des Sports – MONTREUIL

Ludovic HUCK / Adjoint au chef de service Vie sportive – STRASBOURG

D' Nadir KELLOU / Chargé d'enseignement Université Lyon 1, coordonnateur du projet Actiph-MG, Collège national des généralistes enseignants

Romain LAGACHE / Responsable inter-région Grand-Est de l'association Siel Bleu

Christophe LANNELONGUE / Directeur général de l'ARS Grand-Est

Céline LIX / Educatrice sportive dispositif de Prise en Charge Coordonnée des enfants Obèses et en Surpoids (PRECCOSS) - STRASBOURG

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER / Conseillère départementale du Bas-Rhin, déléguée au sport, sport et santé et sport de nature

D' Henri METZGER / Conseiller municipal délégué à la Santé – MULHOUSE

Valmy NOUMI KOMGUEM / Adjoint au Maire délégué à la santé, aux maisons médicales et au nouvel hôpital - ORLEANS

Serge OEHLER / Adjoint au Maire en charge des Sports - STRASBOURG

Aristide OLIVIER / Adjoint aux sports et à la jeunesse - CAEN

D' Patrick PADOVANI / Adjoint au Maire en charge de la santé publique - MARSEILLE

Fabio PEDUZZI / Projet Pas à Pas - CANTON DE VAUD

D' Bernard PLEDNAN / Membre du bureau de MG France, trésorier adjoint

Corinne PRAZNOCZY / Directrice de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité

D' Martine PREVOST / en charge de l'athlétisme santé et des jeunes, Fédération Française d'Athlétisme

Dr André PRUNIER / Médecin au CHABLAIS Rhône Alpes

Nawel RAFIK-ELMRINI / Adjointe au Maire en charge des relations européennes et internationales – STRASBOURG

Sarah RAMBAUD / Chargée de mission sport-santé CDOS – SAVOIE

Nicolas RAYNAL / Secrétaire général adjoint de la Fédération française des psychomotriciens

Maud RENON / Directrice des Solidarités et de la Santé – STRASBOURG

Madeleine ROEDIGER / Coordinatrice Plateforme sport-santé – AIN

D' Patricia SARAUX / Directrice de la Mission santé publique – NANTES

Rita SCALAMBRA / Membre de la direction de Unione Italiana Sport Per Tutti d'Emilie-Romagne – Italie

D' Elise SCHMITT / Praticien hospitalier, pôle de gériatrie, Hôpitaux universitaires de STRASBOURG

Elodie SIGNORINI / Chargée de projets promotion de la santé - STRASBOURG

Anne THEVENET / Euro-Institut

D' Pierre TRYLESKI / Médecin généraliste en Maison urbaine de santé – STRASBOURG

P' Benoît VALLET / Directeur Général de la santé

Jacques VERNEREY / Directeur des Sports – STRASBOURG

P' Gilles VIEILLE-MARCHISET / Directeur du laboratoire « Sport et sciences sociales » - Université de STRASBOURG

D' Ulrich VOSHAAR / Président du Bezirksärztekammer Südbaden - Allemagne

UN IMMENSE MERCI !

Aux étudiants en sport (STAPS) master 2 activité physique adaptée - ID

Julie Comte, Émilie Gerrero, David Grondin, Camille Husson, Hélène Jund, Laura Schneider, Luis Uribe et Amélie Voynet

À l'équipe projet de la Ville de Strasbourg

Caroline Belleval, Pauline Blanc, Maud Ebstein-Breton, Magali Gack, Carole Gass, Emilia Hess, Sylvie Schwaller, Chantal Seguin, Isabelle Ullmann, Joëlle Wehrung

À l'équipe municipale sport santé sur ordonnance

François Docremont, Bruno Erath, Dimitri Fischer, Sarah Hertzog, Julia Host, Joëlle Jolly, Dominique Peck, Marianne Vanna

À la compagnie Inédit théâtre

inédit  **théâtre**



**PLUS D'INFO SUR
WWW.STRASBOURG.EU**

